Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2013)
Heft: 287-288

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

par Henriette Germain – illustré par Liniger

ACCORDS BILATÉRAUX
LA SUISSE RÊVÉE SELON L'ASIN

Affaires étrangères : À l'occasion de sa 28e assemblée générale, l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) a appelé une nouvelle fois la Suisse à résilier les accords bilatéraux I et II signés avec l'Union européenne. Pour l'ASIN, il s'agit de « mettre le holà à l'intention du Conseil fédéral de reprendre automatiquement le nouveau droit de l'UE, d'accepter les juges étrangers et d'intégrer la Suisse en catimini dans l'Union européenne ».

Votations

■ Les citoyens suisses ont refusé par 76,3 % des voix l'initiative populaire de l'UDC réclamant l'élection du Conseil fédéral par le peuple. Ils ont en revanche dit oui à 78,5 % à la révision urgente de la loi sur l'asile en vigueur depuis septembre dernier.

■ Le Conseil fédéral a fixé les trois objets soumis à la votation populaire du 22 septembre prochain : l'initiative populaire « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire » ; la loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles à l'homme (loi sur les épidémies) ; la modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (heures d'ouverture des shops des stations-service).

Affaires étrangères

■ L'an dernier, la Suisse a consacré 2,883 milliards de francs à l'aide publique au développement. Cela représente une augmentation de 4,7 % en un an et 0,45 % du revenu national brut (RNB) du pays. L'objectif de la Suisse est de consacrer 0,50 % de son RNB à l'aide publique au développement d'ici 2015.

■ Le Conseil fédéral a décidé d'octroyer une aide budgétaire générale de 32 millions pour chacun au Burkina Faso et au Mozambique et pour les années 2013 à 2016. L'aide vise à soutenir ces deux pays dans la mise en œuvre de leurs stratégies de réduction de la pauvreté, lesquelles se concentrent sur une croissance générale et durable.

Secret bancaire

■ Le Conseil fédéral a adopté et transmis aux Chambres fédérales pour approbation le projet de loi fiscale FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act). Selon l'accord dit FATCA passé avec Washington, les comptes détenus en Suisse par des contribuables américains ne pourront plus échapper au fisc de leur pays. Chaque année, les banques devront transmettre au fisc américain le nombre et le montant total des comptes.

■ Par 6 voix contre 3 et 2 abstentions, la commission de l'économie et des redevances du Conseil des États a décidé de recommander au plénum d'adopter l'arrêté fédéral portant approbation de l'accord FATCA passé avec les États-Unis.

■ Le Premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker confirme que son pays est prêt à assouplir son secret bancaire en acceptant l'échange automatique d'informations à partir du 1er janvier 2015. Il infléchira sa position quelques jours plus tard lors d'un sommet européen.

■ Le Land allemand de Rhénanie-Palatinat a annoncé avoir acheté quatre millions d'euros un CD contenant des données volées de clients de Credit Suisse et de sa filiale Neue Aargauer Bank. Les informations porteraient sur 10 000 clients allemands.

■ Un haut cadre suisse de la banque Frey et un avocat possédant la double nationalité suisse et américaine ont été formellement mis en accusation aux États-Unis. Ils sont accusés d'avoir dissimulé « des millions de dollars dans des comptes en banque » suisses.

■ Les États du G20 réunis à Washington exhortent la communauté internationale à

faire de l'échange automatique d'informations le nouveau standard international de la lutte contre l'évasion fiscale.

■ Patrick Odier, le président de l'Association suisse des banquiers (ASB), déclare que les banquiers ne s'opposeront plus à l'échange automatique d'informations en matière d'évasion fiscale si cela devenait un standard international de l'OCDE. Selon lui, l'objectif de l'ASB est de régler le passé et le problème de l'accès au marché des banques suisses à l'étranger.

■ Le chancelier autrichien Werner Faymann annonce qu'il vise un accord avec Bruxelles d'ici au 22 mai. Depuis la décision luxembourgeoise d'accepter l'échange automatique d'informations, l'Autriche reste le seul pays de l'UE qui refuse tout affaiblissement de son secret bancaire.

■ Par l'intermédiaire de son secrétaire général Michel Dérobert, l'Association des banquiers privés suisses (ABPS) réaffirme son opposition au principe de l'échange automatique d'informations, mais est favorable à un règlement du passé et milite pour un accès au marché européen pour les banques suisses.

■ Les ministres des Finances de l'Union européenne ont confié à la Commission européenne un mandat de négociations avec la Suisse pour étendre l'accord sur la fiscalité de l'épargne à d'autres sources de revenus comme les assurances-vie, et pour discuter de l'échange automatique d'informations.

■ Le secrétaire d'État aux questions financières internationales, chef des négociations fiscales de la Suisse avec l'étranger, Michaël Ambühl, quittera ses fonctions fin août. Il occupera une chaire d'enseignement à l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ). Pour beaucoup d'observateurs, ce départ serait dû aux relations de plus en plus tendues entre Michaël Ambühl et la ministre des Finances Eveline Widmer-Schlumpf.

Initiatives, référendums, pétitions

■ À la suite de la décision des Chambres fédérales d'augmenter de 40 à 100 francs le prix de la vignette autoroutière, un comité composé notamment d'élus de l'UDC et de la Lega a annoncé le lancement d'un référendum. Il estime abusive cette hausse de 150 %. Le produit de la vignette est destiné à l'exploitation, à l'entretien et à l'aménagement du réseau des routes nationales. La hausse de son prix doit permettre de couvrir les coûts de l'intégration dans le réseau de quelque 400 km de routes, ce qui représente environ 305 millions de francs par an.

■ L'initiative populaire de l'UDC « Sauvez l'or de la Suisse » a formellement abouti, avec 106 052 signatures validées par la Chancellerie fédérale. Le texte demande à la BNS de stopper ses ventes d'or, de rapatrier en Suisse tout l'or stocké à l'étranger et de constituer des réserves d'or pour au moins 20 % de ses actifs. Selon l'UDC, le maintien du stock de 1 040 tonnes d'or de la BNS est indispensable pour garantir la stabilité du franc.

■ L'initiative des Alpes, en collaboration avec 30 organisations, a remis à la Chancellerie fédérale une pétition munie de 68 000 signatures contre la construction d'un second tube au tunnel du Gothard. L'initiative des Alpes préconise d'assainir le tunnel routier en s'appuyant sur le chargement des voitures et des poids lourds sur le rail, une option qui coûte trois milliards de moins qu'un second tube, et respecte la volonté du peuple.

■ L'initiative populaire « En faveur du service public » a été déposée à Berne, munie de 106 000 signatures. Lancé par des magazines de défense des consommateurs, le texte exige que la qualité du service prime sur le profit dans les entreprises de la Confédération. Les initiants souhaitent par exemple que les bénéfices soient systématiquement réinvestis dans l'entreprise.

Confédération

■ Dans le cadre de son 175e anniversaire, l'Office fédéral de topographie swisstopo a mis en ligne une plateforme interactive, Tiptopo sous l'adresse www.tiptopo.ch, afin de faire découvrir ses activités et ses coulisses sous une nouvelle forme. L'Office fédéral de topographie est très connu pour ses cartes topographiques. Cependant swisstopo recèle bien d'autres activités que cette plate-forme souhaite expliquer de manière simple et ludique à un public de non-initiés. Petits et grands peuvent s'amuser et s'informer autrement en utilisant plusieurs outils, tester leurs connaissances géographiques de la Suisse. Pour suivre l'actualité du programme du 175e anniversaire de l'Office fédéral de topographie : www.swisstopo.ch/175.

■ Après le scandale des données volées, le Service de renseignement de la Confédération obtient onze postes supplémentaires pour renforcer la sécurité informatique. L'effectif du service augmentera progressivement durant les années 2014 et 2015. Il s'agit de l'une des mesures parmi la quarantaine de celles qui ont été définies afin d'accroître la sécurité après l'affaire concernant le collaborateur mécontent qui avait subtilisé d'importantes quantités de données classifiées en mai 2012.

Partis

■ Le Parti socialiste suisse prend ses distances avec l'Internationale socialiste. Avec d'autres partis sociaux-démocrates européens et à l'initiative du SPD allemand, il a participé à la création de l'Alliance progressiste. La nouvelle organisation se donne pour objectif de « fédérer et renforcer la coopération des forces progressistes au niveau international sur des thèmes tels que la justice sociale, la régulation des marchés, le développement et la lutte contre la pauvreté ».

Finances

■ Selon le classement établi par Z/Yen Group à Londres, Genève est remontée du 9e au 7e rang des places financières mondiales et Zurich conserve sa 5e place. La ville du bout du lac reste en tête des places financières francophones en Europe.

■ La TVA conservera ses trois taux actuels. Par 16 voix contre 7 et une abstention, la commission de l'économie et des redevances du Conseil national a refusé d'entrer en matière sur les modèles à deux niveaux d'imposition présentés par le Conseil fédéral. Les deux projets prévoyaient de relever le taux réduit appliqué aux produits alimentaires, aux journaux, aux livres et aux médicaments.

■ L'Administration fédérale des contributions (AFC) offre désormais aux entreprises la possibilité de s'inscrire en ligne au registre de la TVA. Il s'agit d'une première étape vers la cyberadministration qui profite tant aux entreprises qu'à l'AFC, puisqu'elle allège les charges administratives et apporte des gains d'efficacité. La prochaine étape consistera à introduire le décompte électronique de la TVA.

■ À partir de 2014, les cantons seront tenus de faire vérifier par un organe cantonal indépendant la perception de l'impôt fédéral direct et le versement de la part revenant à la Confédération. Le Conseil fédéral a mis en vigueur avec effet au 1er janvier 2014 la révision correspondante de la loi, comblant ainsi une lacune de la surveillance financière de l'impôt fédéral direct.

■ Pour la première fois, l'Administration fédérale des finances (AFF) lance une application pour tablettes tactiles. Gratuite, cette application donne un aperçu des finances fédérales. Dès à présent, les utilisateurs de tablettes tactiles peuvent consulter, grâce à une application, les informations les plus importantes concernant les finances fédérales. Pour la première fois, la publication « Les finances de la Confédération en bref » a été adaptée aux besoins de la technologie mobile. Cette application donne un bref aperçu de la situation financière de la Confédération et complète les rapports sur l'état des finances. Projet pilote, l'application sera dans un premier temps disponible exclusivement en allemand et téléchargeable seulement sur les tablettes dotées du système d'exploitation iOS.

Industrie et commerce

■ Le groupe genevois SGS, leader mondial de l'inspection et de la certification, a acheté, pour un montant non dévoilé, la société brésilienne Enger Engenharia, spécialisée dans la supervision, la gestion et la consultance technique de projets de construction. Basée à Sao Paulo, elle emploie 410 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de 75 millions de réals brésiliens, soit 35 millions de francs.

■ Après le groupe Fossil, l'horloger Cartier va s'implanter à Glovelier (JU) et y créer quelque 180 emplois. La marque Cartier, propriété du groupe genevois de luxe Richemont, va déposer prochainement un permis de construire dans la commune.

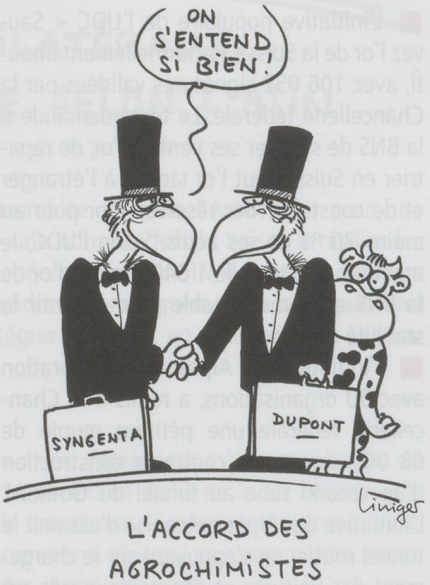

■ L'agrochimiste suisse Syngenta et le groupe américain de chimie DuPont ont conclu un accord de licence pour le lancement de nouveaux fongicides. Les deux groupes vont pouvoir élargir leur gamme de produits phytosanitaires et commercialiser plus efficacement leurs nouveaux produits. Les termes de la transaction n'ont pas été communiqués.

Environnement

■ Selon l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'utilisation de pneus silencieux permet de réduire de moitié le bruit engendré par les voitures. Les frais de santé et les pertes de valeur dans l'immobilier causés par le bruit des voitures sont estimés à un milliard de francs par an.

Statistiques

■ L'AVS (Assurance vieillesse et survivants), l'AI (Assurance invalidité) et les APG (Allocations pour perte de gain) ont bouclé l'an dernier sur un bénéfice. Les cotisations ont rapporté 50,474 milliards de francs pour 49,699 milliards de francs de dépenses.

■ Selon les derniers résultats de l'Office fédéral de la statistique (OFS), 12 008 procédures de faillite ont été enregistrées en Suisse l'année dernière, ce qui représente une hausse de 8,4 % en un an.

Transports

■ Le Département des transports revient sur la décision de remplacement des lignes de train régionales peu fréquentées par des bus. C'est ce qu'a indiqué Doris Leuthard dans une lettre adressée à l'Association transports et environnement (ATE). Les lignes de trains régionales dont moins de 50 % des frais étaient couverts par les usagers auraient été desservies par des bus. 175 lignes, sur un total de 300, étaient visées. Les critères seront assouplis, a annoncé la ministre.

■ Genève et Pékin sont dorénavant directement liées. La compagnie chinoise Air China a inauguré à Genève-Coitrin sa 10e destination européenne, après Francfort, Paris, Milan ou Londres. Les Airbus A-320-200 de la compagnie effectueront la liaison entre les deux villes quatre fois par semaine.

■ Le Conseil fédéral a prolongé de 25 ans, à savoir jusqu'en 2038, la concession de deux lignes ferroviaires des Transports publics neuchâtelois. Les deux lignes à voie étroite Les Brenets – Le Locle et

Les Ponts-de-Martel – La Chaux-de-Fonds s'étendent sur 20 km au total et ont une fonction de desserte régionale.

■ Le Conseil fédéral préconise le raccordement de l'aéroport de Bâle-Mulhouse au réseau ferroviaire longue distance et pas seulement au réseau régional (RER), afin qu'il soit directement accessible depuis les principales villes de Suisse. Le raccordement ferroviaire devrait conduire à une meilleure répartition des tâches entre le rail et la route et ainsi assurer une bonne desserte à long terme de l'aéroport.

■ Pour la première fois, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) a présenté une maquette de son avion Clip-Air lors du Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget. Développé depuis 2009 à l'EPFL, le projet futuriste Clip-Air imagine un appareil modulaire composé d'une aile volante sous laquelle on peut accrocher une ou plusieurs capsules de fret ou de passagers, selon les besoins. Ces capsules amovibles de la taille d'un wagon de chemin de fer sont compatibles avec le rail. À la clé, d'énormes économies grâce à une nouvelle génération de carburant et une réduction de 50 % des émissions de CO_2.

Innovation

■ Selon une étude de l'Université de Maastricht commandée par l'Union européenne, la Suisse arrive une nouvelle fois en tête du classement mondial de l'innovation. Les auteurs de l'étude soulignent ses infrastructures ouvertes et attractives, les investissements de ses grandes entreprises, son capital d'innovation et de propriété intellectuelle. Mais ils estiment également que ses petites et moyennes entreprises ne s'investissent pas assez dans la recherche de produits et services innovants.

■ L'année dernière, le Fonds national suisse a investi 755 millions de francs dans la recherche fondamentale, ce qui représente un record depuis sa fondation il y a 60 ans. L'investissement est ainsi en hausse de près de 6 % par rapport à 2011. Plus de 3 500 projets de recherche ont été approuvés.

INSECTICIDES ET PESTICIDES : PARADOXES HELVÉTIQUES !

Agriculture : Les producteurs suisses de cerises pourront protéger leurs fruits contre les mouches à l'aide du diméthoate. Ce vieil insecticide controversé a été autorisé exceptionnellement par l'Office fédéral de l'agriculture pour cette saison.

Consommation : Les aliments pour bébés vendus en Suisse sont sans danger en matière de pesticides ou autres contaminants. C'est la conclusion d'une étude menée l'an dernier à grande échelle par les cantons et la Confédération.

Agriculture

■ L'agriculture biologique affiche une belle santé en Suisse : l'année dernière, le nombre d'exploitations qui se sont converties au bio a presque doublé par rapport à 2011. Le bio représente aujourd'hui 11,3 % de la branche agricole. Quant aux produits bio, leurs ventes ont augmenté de 5,3 %, pour atteindre 1,83 milliard de francs et 6,3 % de part de marché.

Énergie

■ La centrale nucléaire de Gösgen, à Däniken (SO), investit 180 millions de francs pour augmenter sa puissance d'environ 30 MW. Elle pourra ainsi produire environ 240 millions de kilowattheures supplémentaires chaque année. Les travaux seront réalisés pendant la révision annuelle.

LE VALAIS : TERRE DE PROGRÈS...

Nature : L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a rejeté la demande du Valais qui souhaitait pouvoir tirer un à deux castors par an afin de protéger les installations ferroviaires. L'OFEV et les CFF ont exclu tout danger. Selon les estimations, le canton compterait actuellement entre 80 et 100 castors.

Commémoration

■ Un lieu de mémoire dédié aux Justes a été inauguré début juin au Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire). Les habitants de ce village ont reçu en 1990 le diplôme d'honneur de Yad Vashem de « Justes parmi les nations » pour avoir sauvé de nombreux Juifs dont beaucoup d'enfants, avec le secours de la Croix-Rouge suisse. Le village est jumelé avec la commune argovienne de Fislisbach.

■ L'ambassade de Suisse à Paris et sa Mission militaire ont fêté dignement les 350 ans du renouvellement de l'alliance passée par Louis XIV avec les cantons suisses en 1663, avec un récital au Grand Salon du Musée de l'armée. L'ambassadeur de Suisse en France, Jean-Jacques de Dardel signe deux ouvrages à paraître cet été et à la rentrée, l'un sur cet événement et sur la tapisserie des Gobelins qui l'illustre, l'autre consacré à l'Hôtel de Besenval qui abrite l'ambassade et cette fameuse tapisserie. Un troisième ouvrage sur les architectes et ingénieurs suisses en France, signé par un historien, devrait sortir l'année prochaine. De tout cela, nous vous parlerons dans un prochain numéro.

Musées

■ La Fondation Walther Haefner a augmenté sa donation de 20 millions de francs pour l'agrandissement du Kunsthaus de Zurich. Le musée a donc réuni 70 des 88 millions de francs qu'il s'était engagé à verser comme participation aux coûts du nouveau bâtiment.

■ La Fondation Pro Helvetia a soutenu l'an dernier 1 710 projets dans 92 pays. Près de 49 % des 3 457 requêtes déposées ont été subventionnés. En 2011, 53 % des 3 342 demandes avaient bénéficié d'un soutien de la fondation.

■ Le conseiller fédéral Alain Berset a posé la première pierre du nouveau bâtiment du Musée national suisse à Zurich. L'inauguration est prévue pour l'été 2016. Réalisé par les architectes Christ & Gantenbein, le nouveau bâtiment est situé dans le parc du Platspitz, près de la gare. Il sera consacré à l'histoire culturelle suisse et abritera des salles d'exposition, un auditorium, une bibliothèque et une médiathèque.

Distinctions

■ Une étude d'urbanisme menée par l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) sur la rénovation de la cité du Lignon à Genève a été récompensée par l'Europa Nostra Award 2013, le prix du patrimoine culturel de l'Union européenne.

■ L'illustratrice genevoise Albertine défendra les couleurs de la Suisse lors de l'édition 2014 du Prix Hans Christian Andersen, une distinction internationale dans le domaine de la littérature pour enfants souvent comparée à un petit Prix Nobel. Âgée de 45 ans, l'illustratrice a signé près d'une trentaine d'albums pour la jeunesse, la plupart écrits par son mari, Germano Zullo.

■ Le créateur de tissus saint-gallois Martin Leuthold, le couple d'architectes zurichois Trix et Robert Haussmann et le

graphiste lucernois Armin Hofmann ont été honorés par le « Grand Prix Design 2013 » de l'Office fédéral de la culture.

■ Jean-Pierre Rochat a reçu le Prix Dentan, l'une des plus prestigieuses distinctions littéraires de Suisse romande. L'écrivain du Jura bernois est récompensé pour son dernier livre, *L'Écrivain suisse-allemand* (Éditions d'Autre Part).

■ Isabelle Chassot sera la nouvelle directrice de l'Office fédéral de la culture. Le Conseil fédéral a nommé la Fribourgeoise pour succéder à Jean-Frédéric Jauslin qui prendra en septembre ses fonctions d'ambassadeur auprès de l'Unesco et de la Francophonie à Paris. Isabelle Chassot entrera officiellement en fonction en novembre. Âgée de 48 ans, elle est actuellement conseillère d'État du canton de Fribourg, en charge de l'instruction publique, de la culture et du sport.

■ Jean-Damien Humair, alias Narcisse, un Lausannois de 45 ans, a remporté la Coupe de la Ligue Slam de France, à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire).

■ L'Ordre européen des Compagnons de Gutenberg, fondé à Paris en 1979, œuvre à la promotion de toute la chaîne de l'écrit. Par son rôle historique dans les arts graphiques, la Confédération helvétique se devait d'être honorée par les Compagnons de Gutenberg. Ainsi, à l'occasion du Salon du Livre et de la Presse 2013, un chapitre exceptionnel s'est tenu dans la Cité de Calvin en présence du directeur de l'Office fédéral de la culture Jean-Frédéric Jauslin et de Martin Werfeli, président de SwissPrinters, commandeur de l'ordre. Jean C. Texier, président de Ringier France et administrateur du *Temps*, a été élevé au grade de commandeur, Pierre Marcel Favre , fondateur du Salon du Livre, Bruno Blaser de Ringier AG et Andreas Schaffner de Tamedia AG ont été intronisés officiers, Isabelle Falconnier, rédactrice en chef adjointe de l'*Hebdo* et présidente du Salon du Livre, Gio Rezzonico, administrateur délégué de *Il Caffé* au Tessin, Gabriel de Montmollin, directeur de Labor et Fides et président du Cercle des Libraires genevois, Thierry Dufrenne, directeur technique d'ESH ont été nommés chevaliers. Le 15 novembre prochain lors de son chapitre ordinaire à Paris, l'Ordre devrait officialiser la création d'une section helvétique.

Personnalités

■ Le Vaudois Claude-André Mani a été élu président de l'Union suisse des chorales lors de l'assemblée générale de la plus grande association de chœurs amateurs du pays. Dès le 1er janvier prochain, il succèdera au Lucernois Gody Widmer.

■ La conteuse alémanique Trudi Gerster est décédée à l'âge de 93 ans à Bâle. Entamant sa carrière à l'Exposition universelle de 1939, elle n'avait cessé de raconter des histoires à la radio depuis les années 40.

■ Daniele Finzi Pasca sera le concepteur de la prochaine Fête des Vignerons, du 26 juillet au 11 août 2019. Le metteur en scène tessinois a été désigné à l'unanimité par la Confrérie des vignerons. Le maître mot de la manifestation sera l'émotion, avec des tableaux courts, vifs, pour une durée totale de 2 heures 15 minutes maximum. Le budget devrait avoisiner les 70 millions de francs, montant bien supérieur à celui des 56 millions de la précédente fête de 1999.

Sciences

■ L'haleine pourrait être utilisée comme « empreinte » propre à chaque être humain. Des chercheurs zurichois viennent de le démontrer et évoquent des perspectives dans le domaine de la détection des maladies.

■ La Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires de Berne a développé avec succès des mélanges de semences pour prairies mellifères. Ces semences sont destinées à rassasier les abeilles en été, au moment où elles manquent le plus de nourriture et sont les plus vulnérables.

■ La station fédérale Agroscope a créé un nouveau cépage résistant aux principales maladies fongiques de la vigne. Proche du gamaret en arômes, la variété « divico » a des caractéristiques écologiques intéressantes : grâce à sa résistance élevée au mildiou, à l'oïdium et à la pourriture grise, le cépage ne nécessite qu'un à trois traitements phytosanitaires, au lieu des six à neuf habituels.

■ La Haute école pour les sciences de la vie FHNW de Brugg (AG) et l'Université de Bâle, ainsi que des partenaires industriels, ont développé l'idée d'un nouveau système de navigation 3D qui permet de rendre les implantations dentaires plus simples, plus rapides, plus sûres et moins chères. Une start-up créée en commun, MiniNaviDent AG, devrait produire ce nouveau système à partir de 2015.

■ Le CERN a comblé une lacune du tableau périodique des éléments en mesurant pour la première fois le potentiel d'ionisation d'un élément radioactif rare, l'astate. Cette valeur a été publiée dans la revue *Nature Communications*.

■ Le physicien saint-gallois Heinrich Rohrer, l'un des pères des nanotechnologies, est décédé dans sa maison de Wollerau (SG). En 1981, il avait inventé, avec l'Allemand Gerd Binning, le microscope à effet tunnel, ce qui lui avait valu le prix Nobel de physique en 1986.

■ Des scientifiques de l'EPFL ont mis en évidence au sein des mitochondries un mécanisme impliqué dans le vieillissement de l'organisme. À l'aide de simples antibiotiques, ils sont parvenus à augmenter de 60 % l'espérance de vie des vers nématodes. Ces travaux ont été publiés dans la revue *Nature*.

Sports

■ Le team Hydros, basé à Lausanne, alignera deux voiliers à l'apogée de la technologie au Championnat du monde de catamarans Class C, surnommé « Petite Coupe de l'America », au mois de septembre 2013 à Falmouth (UK). Grâce à ces deux voiliers, vitrines du savoir-faire suisse, présentant plusieurs premières mondiales telles que la technologie TPT (thin ply technology), le team Hydros comptera incontestablement parmi les favoris de la compétition. Parallèlement à cette participation, et indépendamment du résultat des deux voiliers battant pavillon suisse, la candidature du team Hydros a été retenue pour organiser la prochaine édition à la Société Nautique de Genève au mois de septembre 2015.

■ Le Suisse Denis Oswald, ancien rameur médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Mexico en 1968 et actuel président de la Fédération internationale des sociétés d'aviron, est candidat à la présidence du Comité international olympique (CIO). Ils sont désormais cinq à briguer la succession du Belge Jacques Rogge.

Santé

■ Afin de sensibiliser les jeunes au thème de l'alcool et de la sécurité routière, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et le Bureau suisse de prévention des accidents (BPA) ont créé une application gratuite pour smartphones et tablettes (iOS et Android). Baptisée After Party, elle aborde de façon ludique le thème de l'alcool lié à l'insécurité routière, en mettant le joueur dans la peau d'un fêtard ivre rentrant chez lui à pied ou à vélo. Ce jeu demande une certaine habileté, car le taux d'alcoolémie augmente au fil du parcours, ce qui le rend plus difficile. Le but est de répondre correctement à toutes les questions et de rentrer sain et sauf à la maison.

Vie quotidienne

■ Selon une étude de l'UNICEF publiée à Genève, la Suisse se place au 8e rang (sur 29 pays développés) pour le bien-être des enfants, un classement emmené par les Pays-Bas, la Norvège et l'Islande et fermé par les États-Unis, la Lituanie, la Lettonie et la Roumanie. Cinq dimensions de la vie des moins de 18 ans ont été examinées par l'ONG. La Suisse se trouve ainsi en tête pour le logement et l'environnement, 9e pour le bien-être matériel, 11e pour la santé et la sécurité, ainsi que pour les comportements et les risques, et 16e pour l'éducation (en raison d'un faible taux de scolarisation en maternelle). Les jeunes Suisses sont loués pour leur habitude de manger des fruits et l'absence de surpoids par exemple, mais ils sont mal classés pour le manque de petit déjeuner tous les matins, pour leur activité physique insuffisante et surtout pour leur consommation de cannabis...

■ Le Service national de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (Scoci) a reçu l'an dernier 8 241 dénonciations, soit une augmentation de 55 % par rapport à 2011. Pour la première fois, les annonces concernant des délits économiques ont dépassé celles liées à la pornographie illicite. Sont rangés dans la catégorie des délits « économiques » l'escroquerie, le hameçonnage, l'envoi en masse de courriels (spams) ou la détérioration de données.

■ Quelque 3 000 frontaliers habitant en France et travaillant en Suisse ont manifesté dans trois communes proches de la frontière. Ils demandaient le maintien du régime dérogatoire qui permet aux 137 000 Français employés en Suisse de choisir entre l'assurance maladie française, celle de Suisse ou une assurance privée. 84 % de ces travailleurs ont choisi cette dernière option, privant la sécurité sociale de recettes. Le gouvernement français avait alors annoncé qu'il supprimerait ce droit d'option au 31 mai 2014, obligeant tous les frontaliers à cotiser à la sécurité sociale.

■ En 2011, 9 personnes actives occupées sur 10 étaient des pendulaires. Deux millions de personnes se rendent au travail en voiture ou en utilisant un autre véhicule à moteur privé, ce qui représente 55 % des pendulaires. Environ 1,1 million de personnes utilisent les transports publics pour rejoindre leur lieu de travail (29 %), près de 600 000 personnes s'y rendent à pied ou à vélo (16 %). Le temps de trajet moyen pour se rendre au travail est de 30 min, contre 23 min en l'an 2000. C'est ce qui ressort des résultats du relevé structurel 2011, réalisé par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Statistiques

■ Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), 6 350 couples ont eu recours à une fécondation *in vitro* en 2011, soit 2 % de moins qu'en 2010. Sur les 6 350 traitements, 2 348 ont abouti à une grossesse, donnant lieu à 1 715 naissances. L'âge moyen des femmes qui recourent à la fécondation in vitro est resté inchangé, soit 36 ans.

■ Le nombre de dons d'organes a diminué en Suisse l'année dernière. La fondation Swisstransplant a compté 96 donneurs décédés (90 en 2011) et 101 donneurs vivants (110 en 2011). Au début de 2013, plus de 1 160 personnes étaient inscrites sur une liste d'attente pour recevoir un ou plusieurs organes, soit 8,5 % de plus en un an.

■ En dix ans, la taille des ménages n'a pratiquement pas changé en Suisse, selon une étude de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle est passée de 2,29 personnes en 2000 à 2,21 en 2010. Les ménages ne comprenant qu'une personne sont les plus nombreux (36,4 %), suivis de ceux comprenant deux personnes (32,4 %), trois personnes (13,3 %), quatre personnes (12,2 %), cinq personnes (4,1 %) et six personnes (1,6 %). En 2010, la Suisse comptait quelque 3,5 millions de ménages.

■ Selon l'Office fédéral de la statistique, quelque 43 980 logements ont été construits en Suisse l'an dernier, soit une baisse de 5 % par rapport à 2011.

Solidarité

■ L'Aide suisse aux montagnards a soutenu 562 projets l'année dernière pour un montant de 28,5 millions de francs. C'est la plus grosse somme dépensée par la Fondation depuis sa création il y a 70 ans. Le financement provient exclusivement e donateurs.

■ La Confédération prévoit d'investir jusqu'à 200 000 francs par an pour prévenir le trafic d'êtres humains en subventionnant des organisations qui luttent contre ce fléau. À l'issue de la procédure de consultation, les ONG ont souligné l'insuffisance de ce montant.

Justice

■ La Cour européenne des droits de l'homme a débouté le chanvrier valaisan Bernard Rappaz qui reprochait à la Suisse d'avoir mis sa vie en danger en le maintenant en détention malgré sa grève de la faim en 2010 et d'avoir voulu l'alimenter de force. Bernard Rappaz purge une peine de 6 ans et 8 mois de prison.

■ Le Conseil fédéral veut étendre les bases légales de la lutte contre la corruption. Il souhaite notamment faire de la corruption privée une infraction poursuivie d'office et la réprimer également quand elle n'entraîne pas de distorsions de la concurrence. Il a ouvert une procédure de consultation jusqu'au 5 septembre sur une modification du code pénal. Ce projet de modification du code pénal s'inscrit dans le prolongement des recommandations faites par le Groupe d'États contre la corruption (GRECO) à la Suisse fin 2011.

La Suisse dans le monde

■ Trente-cinq nouvelles recrues de la Garde suisse du Vatican ont prêté serment lors d'une cérémonie en présence du président de la Confédération, Ueli Maurer, et du gouvernement du canton de Zoug *in corpore*.

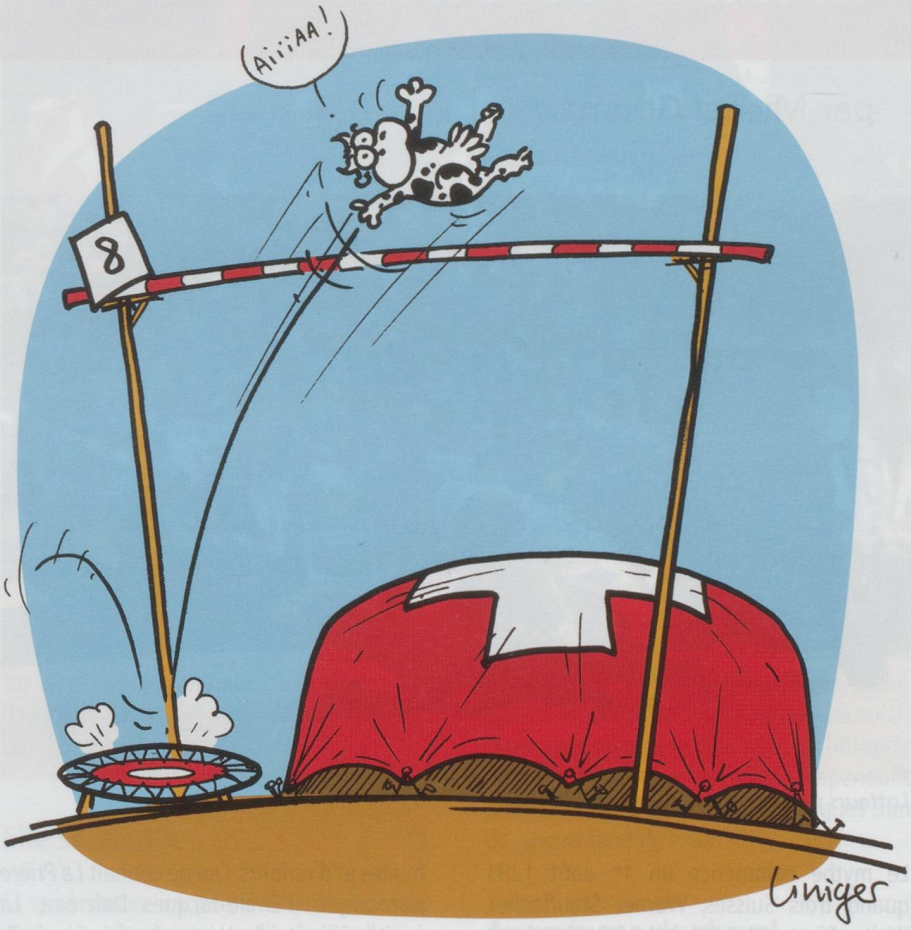

LA SUISSE PASSE LA BARRE DES 8 MILLIONS D'HABITANTS

Statistiques : À la fin de l'année dernière, la Suisse comptait 8 036 900 personnes. En un an, la population résidant dans le pays a augmenté de 1 % soit 82 300 personnes. C'est la première fois que la barre des 8 millions d'habitants est franchie. Les résidents étrangers représentaient 23,3 % de la population totale en 2012.

Transports

■ L'an dernier, les CFF ont mis à l'amende quelque 439 000 voyageurs pour absence de billet valide. Environ 350 contraventions supplémentaires sont distribuées par jour depuis que le droit d'acheter un ticket dans le train a été supprimé également sur les grandes lignes.

Armée

■ Environ 50 militaires des Forces aériennes suisses, avec six avions de combat F/A-18 et un appareil de réserve, ont pris part à une campagne d'entraînement de défense aérienne du 15 au 31 mai dernier sur la base aérienne militaire de Landivisiau (F).

■ Le taux d'aptitude au service militaire a légèrement fléchi l'an dernier : sur les 40 082 conscrits examinés, l'armée en a retenu 24 814, soit 62 %. Elle a notamment écarté 989 personnes présentant un risque potentiel pour elles-mêmes ou pour leur entourage. ■